RPS (Risques psychosociaux) - Sensibilisation

Format :
Présentiel

Durée :
1 jour / 4 h

Référence :
MAN-RPS-1581

Public :
Personnel affecté aux questions de prévention des risques professionnels dans leur établissement.

Personnes en situation de handicap :
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?
Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :
Comprendre les causes de souffrance au travail.
Identifier les risques psychosociaux dans son entreprise.
Évaluer le degré de souffrance perçu par les salariés.
Mettre en place une démarche de prévention collective.
Sensibiliser aux obligations légales (harcèlement et discrimination).

Compétences développées :
Etre sensibilisé aux obligations légales.
Définition légale de la discrimination du harcèlement.
Apprendre à mieux communiquer afin d'éviter .

Pré-requis :
Aucun pré-requis.

Méthodes Pédagogiques mobilisées :
Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.
Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques. Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

1 - Questionnaire d'évaluation à chaud rempli par le stagiaire en fin de formation.
2 - Questionnaire d'évaluation à froid de la mise en oeuvre des compétences, rempli par le stagiaire environ 6 mois après la fin de formation.

Moyens techniques mobilisés :

En présentiel :
- Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels (vidéoprojecteur + écran) avec le matériel adapté à la formation. Pour cette formation, un ordinateur par stagiaire est nécessaire équipé du logiciel. Nous pouvons le fournir au besoin sur simple demande.
- Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

A distance ou en formation mixte :
- Un ordinateur pour chaque stagiaire équipé d'une webcam, d'un micro, d'une connexion haut débit, du logiciel objet de la formation et ayant un outil de visio-conférence installé en amont.
- Support de cours numérique fourni par nos soins.

Assistance technique et pédagogique :

En présentiel : Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs.

A distance ou en formation mixte :
L'assistance technique est assurée par nos équipes par mail ou par téléphone au 05 24 61 30 79.
Nos formateurs assurent l'assistance pédagogique en mode synchrone durant les face à face à distance.

Modalité et délai d'accès à la formation :

Sur inscription.
UNIVERS FORMATION s'engage à prendre en charge votre demande sous un délai de 48h et à proposer des dates d'entrée en formation sous un délai de 15 jours, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.
Votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives et questionnaires de positionnement permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. De quoi parle-t-on ? Où sont les limites ?

Quelles sont les différentes formes de souffrance rencontrées ?
La santé psychique, la souffrance psychique et ses manifestations, le stress, le burn out...
Quelles sont les limites de tolérance et les seuils d'alerte ?
Quelles sont les différents risques psychosociaux au travail ?
- Liés à l'histoire individuelle au travail : usure au travail...
- Liés à l'organisation du travail : charge de travail, accroissement des responsabilités, exposition aux risques, flexibilité, précarité...
Quelles sont les conséquences sur la santé : somatisations, maladies...
Quelles sont les stratégies déployées par ceux qui ne « craquent » pas ?

2. Comment repérer les situations critiques ?

Lister les indicateurs "objectifs" sociaux et de santé au travail
S'appuyer sur le réseau de professionnels concernés : médecin du travail, CRAMIF...
Identifier les facteurs de risques
Les questions à poser pour détecter les risques le plus tôt possible

3. Que faire face à la souffrance au travail ?

Évaluer le plus finement possible les cas rencontrés ou à risque : critères, enquête et accompagnement
Impliquer les acteurs concernés : salarié, médecin du travail, encadrement, employeur...
Adapter les solutions à chaque cas, organisation, contexte
Mettre en place une série d'actions de prévention
Jusqu'où peut-on aller ?

Nous contacter :

UNIVERS FORMATION : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 18/03/2024